

cependant, comme le prouve un texte du *Yu hai* de Wang Ying-lin (1223—1296, cité dans le *Kin che t'ouei pien*, chap. CXXVII, p. 2 v°), la rédaction du texte ne fut achevée que le cinquième mois de la deuxième année *ta-tchong siang-fou* (1009) et l'inscription ne fut gravée sur une paroi de rocher au sommet du *T'ai chan* que dans le onzième mois de cette même année 1009. C'est alors aussi sans doute qu'on la grava en un second exemplaire sur le monument qui a subsisté au Sud de la ville de *T'ai-ngan fou*.

A la fin de l'inscription, on lit en plus petits caractères la mention suivante: „Le bureau des autographes impériaux (*yu chou yuan*), en vertu d'un décret reçu, a gravé sur pierre ce texte conformément au modèle.”